



Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

Mohamed El Bakalti <m.elbakalti@live.fr>

12 mai 2023 à 13:58

À : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Bonjour.

Bon pour accord.

Le 12 mai 2023 13:54, Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr> a écrit :

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

-30002142576953

Relatif au SIREN :

-882601636

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention

"BON POUR ACCORD"

Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.
Cordialement,

Pierre-Louis TETTAMANTI
Consultant en Énergie

pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr

07.57.90.34.09

www.dune-energie.fr

